Le journal de STEENWERCK

Site de la Mairie de Steenwerck : **www.steenwerck.fr**

Bulletin municipal d'information · N° 218 · 2016

Sommaire

Editorial de Joël Devos
Etat-civil
Rencontres & Collectes
Compte-rendu du Conseil municipal du Mardi 06 Septembre 2016
Informations municipales
En direct des TAP
Accueil de loisirs : les Schtroumfs en automne
Invitation du Home des Jeunes
Informations sur les accueils de loisirs de fin d'année
Séjour au ski avec la CCFI
Recrutement des équipes d'animation pour l'été 2017
Retour sur le banquet des Ainés
Mieux communiquer et bien vieillir
Des nouvelles de la maison de retraite
Habiter mieux en Cœur de Flandre
Plantons le décor !
Programme d'entretien des haies bocagères pour 2017
Communication de l'ADMR
Une nouvelle saison à la JSS
Des nouvelles d'Allo Ass Mat
Sorties familiales avec Familles rurales
Marché de Noël : demandez le programme !
Foire des collectionneurs avec le BCS
Dansez contre le cancer du sein avec l'Atelier Danse !
Les expos du Musée de la vie rurale
Noël avec Conte à tous vents
En direct de la Médiathèque de la Croix du Bac
Envie de faire du théâtre ?
Encore un peu de théâtre…
Nouvelle activité à Steenwerck et prochains journaux
L'agenda des manifestations

Directeur de la publication :
Joël Devos
Directeur de la rédaction :
Joël Devos
Rédaction :
Mairie & associations
Photos :
Mairie & associations
Secrétariat & Impression :
Michel Forceville
Dépôt légal :
03 Juin 2008

Journal gratuit

Vous pouvez également lire ou télécharger ce journal sur steenwerck.fr

Edito

"**La planète se vide de son patrimoine vivant**" titrait le journal Les Échos du 27 octobre dernier, faisant référence au rapport du Fonds mondial pour la nature (WWF) qui vient d'être publié.
L'enquête établie tous les deux ans par cette organisation internationale dresse un sombre tableau des espèces vivantes, indiquant que 58% des populations de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens et de poissons ont disparu de la planète en l'espace de 40 ans !
La surexploitation des mers et des forêts, le braconnage, l'utilisation abusive des pesticides, la disparition des zones humides, l'éradication d'espèces dites nuisibles, les pollutions de toutes natures sont responsables de ces destructions massives dont l'action de l'homme est seule responsable !
Chaque jour des espèces disparaissent et si rien ne change, **les deux tiers des populations vivantes auront disparu en 2070**, c'est à dire demain, d'autant que le réchauffement climatique accentuera encore ces effets destructeurs notamment chez les animaux marins et ceux du Grand Nord où les températures sont en forte augmentation .
Ce constat alarmant nécessite la mobilisation de tous, des états mais aussi de chacun de nous, dans nos comportements, dans nos modes de consommation (acheter local et de saison par exemple) si l'on veut que nos enfants puissent voir une faune sauvage autrement que dans des zoos ou dans des réserves sous bonne garde ...

Une lueur d'optimisme est pourtant perceptible car nous avons les moyens technologiques de renverser la vapeur, **notre survie sur cette planète en dépend ! Soyons-en conscients !**

J'espère que les programmes qui nous seront présentés dans les mois à venir par nos femmes et hommes politiques français en tiendront compte, n'étions-nous pas les hôtes de la dernière conférence sur le climat "COP 21 "?

Il faut cependant rester confiant et optimiste aussi je vous souhaite sincèrement de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et d'ores et déjà une heureuse année 2017 !

Bien cordialement

Joël Devos

Etat civil

Naissances

MARICHEZ Mathis, 26 rue de la Maladrerie, né à Armentières le 16 août

WOESTYN Alice, 83 rue du Musée, née à Armentières le 07 septembre

LEJEUNE Olivia, 28 rue de la P. Chapelle, née à Hazebrouck le 27 septembre

DEWALLY Cali, 10 rue des Trois Tilleuls, née à Lille le 28 septembre

BURET Lison , 6 rue de l'Hallobeau, née à Lille le 02 octobre

POTTIER Louise, 4 rue de Bailleul, née à Dunkerque le 02 octobre

ISAERT Emma, 3 la Grande Traverse, née à Hazebrouck le 04 octobre

Mariages

RIDEZ Thomas et **ROY** Elodie, unis le 03 septembre 2016

CEROUTER Nathan et **ROCHART** Laura, unis le 10 septembre 2016

DEWALLY Geoffrey et **VANPARYS** Angéline, unis le 10 septembre 2016

DESSE Jean-Luc et **IDE** Isabelle, unis le 30 septembre 2016

Décès

MILLET Félix, 210 Paperstraete (Bailleul), décédé à Steenwerck à l'âge de 85 ans

LALOUX Thérèse veuve COTTIGNY, 24 rue du Stade, décédée à Lomme à l'âge de 91 ans

BAFCOP Roger, 919 rue du Saule, décédé à Lille à l'âge de 77 ans

DELVOYE Paulette veuve DE BAERE, 24 rue du Stade, décédée à Lomme à l'âge de 89 ans

FACON Norbert, 3 rue du Mortier, décédé à Armentières à l'âge de 88 ans

VANHERSECKE Jeanine veuve BOULET,13 rue de l'Hallobeau, décédée à Armentières à l'âge de 89 ans

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Rencontres

- Le Maire et les Adjoints : sur rendez-vous en Mairie
- JP. Allossery, Député : 2 rue de Lille à Hazebrouck. Tél. : 03.28.42.20.48 ou jpallossery@assemblée-nationale.fr
- Béatrice Descamps, conseillère départementale : contacter la Mairie de Méteren au 03.28.49.04.08
- Assistante sociale: 1er et 3ème mardi du mois de 14 h à 16 h en Mairie
- Consultation des nourrissons : 3ème vendredi du mois de 14 h 30 à 16 h 00 à la Maison Leplus (anciens locaux de l'ADMR)
- Sécurité sociale : permanences : tous les mardi et vendredi sans rdv de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Le vendredi uniquement sur rdv pris au 3646, sur le site d'Armentières ou sur ameli.fr
- PROBTP : 2ème et 4ème jeudi du mois : le matin, de 9 h à 12 h sans rendez-vous ; l'après-midi de 14 h à 17 h sur rendez-vous à la Maison Leplus. Contactez le 03.20.12.35.35.
- Mr Vandenbossche, conciliateur de justice : sur rendez-vous, les 2ème et 4ème mardis de chaque mois de 13 h 30 à 17 h 30 en Mairie de Bailleul (2ème étage, salle des formations).
- RAM (Relais Assistante Maternelle) : Permanence le mardi de 13 h 00 à 17 h 45, le jeudi de 13 h 00 à 16 h 15, le vendredi de 09 h 30 à 12 h 30 (semaines impaires). Contact : Amélie Gruson : 06.21.64.50.77
- Espace Info Energie : pour un rendez-vous ou un renseignement, appelez le 03.62.53.25.16. Permanence le deuxième mercredi après-midi du mois à la Maison Leplus.

Collectes

- Vêtements : un container «Le Relais» est mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule
- Verre : des cubo-verres sont mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule et à proximité de l'abri-bus de La Croix du Bac
- Huiles de vidange : possibilité de les déposer aux ateliers municipaux, rue du Saule, aux heures d'ouverture uniquement : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
- Déchets verts : une benne est à votre disposition, aux ateliers municipaux, rue du Saule, pour les feuilles, l'herbe et les branches (diamètre maximum 5 cm)
- Déchetteries :
  - à Bailleul, route de la Blanche Maison
  - à Nieppe, zone artisanale rue de Warnave
  - à Estaires, rue du Courant
- Cartons et papiers : 52 rue de la Gare à Steenwerck

Compte rendu du Conseil Municipal du Mardi 06 Septembre 2016

Présents : Joël Devos, Bruno Wulleput, Annick Broïon, Dorothée Debruyne, Mark Mazières, Patrice Seingier, Catherine Duplouy, Gervais Coupin, Claude Frenois, Monique Laporte, Hugues Declercq, Cécile Devadderre, Vincent Ducourant, Odette Delestrez Malvache, Katia Decalf, Bénédicte David, Philippe Sonneville, Amandine Labalette, Laurent Henneron, Gontran Verstaen (à partir de 20 h).

Donnent procuration : Catherine Oden à Bénédicte David, Marie-France Briche à Gervais Coupin, Gontran Verstaen à Catherine Duplouy (jusque 20 h).

Absent : Pascal Tellier

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil municipal à 19 heures.

1 – Demande de subvention du Conseil départemental au titre du dispositif « Villages et Bourgs »

La commune souhaite procéder à l'agrandissement du Musée de la Vie Rurale.
Le développement de ce Musée depuis son ouverture il y a 27 ans, le contraint aujourd'hui à devoir limiter les collections exposées, faute de place.
Cette extension consiste en la création d'un bâtiment annexe consacré au passé industriel de la vallée de la Lys et en particulier l'industrie textile.
Ce bâtiment sera conforme aux exigences environnementales en vigueur, avec notamment une autonomie de chauffage et d'éclairage par l'intégration de panneaux solaires.
Le coût global de ce projet est estimé à 666 477 € HT.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la possibilité pour la commune de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du nouveau dispositif d'aide « Villages et Bourgs », destiné à aider les 542 communes de moins de 5 000 habitants que compte le Nord et à améliorer leur patrimoine public.
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Conseil départemental pour le versement d'une subvention à hauteur de 300 000 € dans la limite de 50 % du coût des travaux HT au titre de l'aide départementale « Villages et Bourgs ».
Les services de l'Etat et la Communauté de Communes seront également sollicités pour le financement de ce projet.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2 – Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour l'acquisition de tableaux numériques pour les écoles Jean Monnet et du tilleul

La commune souhaite faire l'acquisition de quatre tableaux numériques et de deux ordinateurs portables pour les écoles du Tilleul et Jean Monnet, dans le cadre de la stratégie nationale pour le numérique à l'école.
Le coût prévisionnel de cet investissement est de 8 269,60 € HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter Monsieur Allossery, Député, pour l'octroi d'une subvention de 4 134,80 € HT au titre de sa réserve parlementaire pour financer ce projet.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3 – Demande de subvention au titre de l'appel à projets « Maitrise de la demande en énergie » du SIECF

Le SIECF est un syndicat intercommunal à vocation multiple. A ce titre, il exerce deux compétences principales, à savoir celles d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz.

Dans le cadre de l'aménagement des abords de la maison Decanter, des travaux d'extension du réseau d'éclairage public seront réalisés. Monsieur le Maire propose de solliciter le SIECF dans le cadre de l'appel à projet lancé par celui-ci au titre de la maitrise de la demande en énergie.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 – Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que dans le cadre de l'harmonisation des statuts de la communauté de Communes de Flandre Intérieure, un certain nombre de compétences ont été transférées des communes vers la CCFI au 1er janvier 2016.
La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour rôle d'évaluer les transferts de compétences des communes à l'intercommunalité et inversement qui serviront de base à la majoration ou minoration de l'attribution de compensation.
L'objet de la présente délibération est de constater et d'approuver les transferts de charges liés au transfert de la compétence « Relais d'Assistants Maternels » de la commune vers la CCFI au 1er janvier 2016.
Monsieur le Maire, au regard des éléments fournis au Conseil Municipal, propose d'adopter le rapport de la CLECT en date du 07 juillet 2016.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5 – Elaboration du PLUI / Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la CCFI est compétente en matière de Schéma de cohérence territoriale, de Plans Locaux d'Urbanisme et de documents d'urbanisme sur le périmètre des 50 communes qui composent son territoire.
Ces documents ont pour ambition de mettre en œuvre un projet intercommunal partagé par les 50 communes de la CCFI autour des thématiques suivantes : Aménagement de l'espace, Développement économique, Habitat, Environnement, Mobilité, Energie, Aménagement numérique.

Un diagnostic a été réalisé permettant à la CCFI de définir les premières orientations majeures.
Suite à ce diagnostic, les travaux se sont orientés vers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Celui-ci répond à plusieurs objectifs :

Il fixe l'économie générale du PLUI ainsi que la direction que doit emprunter le territoire pour les années à venir, il préfigure le dossier final et servira de justification au plan de zonage et de règlement d'urbanisme par des enjeux de développement et des orientations d'aménagement.

Le débat porte sur un PADD issu de trois temps de travail, en lien notamment avec le SCOT de Flandre Intérieure, desquels sont ressorties trois orientations pour le territoire :

1/ UN TERRITOIRE QUI ASSUME SA RESIDENTIALISATION
2/ UN TERRITOIRE CONNECTE ET COLLABORATIF
3/ UN TERRITOIRE DE LA « SILVER ECONOMY », attractif pour les séniors

Les groupes de travail ont ainsi déterminé, à partir de ces orientations, un PADD avec 9 ambitions pour le territoire de la CCFI :

1- Demeurer un territoire démographiquement dynamique
2- Fluidifier le parcours résidentiel en diversifiant la production de logements
3- Opérer l'émergence d'une nouvelle mobilité
4- Assurer un développement économique endogène ancré dans les dynamiques euro-régionales
5- Mettre en œuvre un politique de services répondant aux objectifs du projet de territoire
6- Préserver un environnement de qualité, marqueur du bien vivre en Flandre Intérieure
7- Déployer le Très Haut Débit indispensable à la mise en œuvre du projet de territoire
8- Mettre en œuvre un projet de territoire économe en foncier
9- Soutenir les complémentarités entre les différentes entités du territoire

Au regard des documents qui ont été fournis au Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose de donner un avis favorable aux orientations mises en avant par le PADD, adopté par délibération du Conseil de Communauté en date du 11 juillet 2016.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

6 – Signature de la convention de gestion du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnées pour l'année 2016

Le Conseil Départemental du Nord a proposé le renouvellement de la convention de gestion du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnées pour l'année 2016 dans les conditions suivantes :

- Engagement pour la commune à effectuer au cours de l'année 2016 l'entretien des circuits de randonnées ;
- Participation financière annuelle de 686,75 € accordée par le Conseil départemental du Nord pour l'entretien des circuits inscrits au PDIR.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention proposée par le Conseil Départemental.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

7 – Signature d'une convention avec le Département du Nord relative à l'aménagement d'un plateau surélevé sur la RD 10

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la transmission par le Conseil départemental d'une convention portant sur l'aménagement et l'entretien d'un plateau surélevé sur la RD 10, rue du Saule, au droit du lotissement « Résidence la Serpentine » réalisé par Pierres et Territoires.
Cette convention précise les modalités d'occupation du domaine public routier départemental par la Commune et définit les dispositions administratives, techniques et financière relatives aux travaux d'installation du plateau surélevé.
Elle est en outre destinée à transférer à la commune de Steenwerck la gestion et l'entretien du plateau surélevé après réalisation des travaux.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter le transfert proposé par le Département du Nord et d'autoriser le Maire à signer cette convention.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

8 – SIDEN-SIAN – Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau

Le SIDEN-SIAN a transmis, pour communication au Conseil Municipal, son rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement.
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre acte des documents présentés.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

9 – Avis du Conseil municipal sur les nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les adhésions des communes suivantes au SIDEN-SIAN :

- Camphin-en-Carembault, Phalempin, et Denain (Nord) avec transfert des compétences « Eau Potable »
- Neuvireuil, Sains-lez-Marquion et Vis-en-Artois, Bellonne, Graincourt-les-Havrincourt et Oisy-le-Verger (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable » et « Défense Extérieure Contre l'Incendie »
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Condé (Nord) avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,
- Coucy-les-Eppes et Eppes (Aisne) avec transfert de la compétence « Assainissement Collectif ».

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

10 – Avis du Conseil municipal sur la demande d'affiliation volontaire au Syndicat Mixte du SAGE de l'Escaut

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande d'affiliation au Centre de gestion de la Fonction Territoriale du Nord (CdG59) du Syndicat Mixte du SAGE de l'Escaut.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

11 – Fixation du taux de rémunération de heures supplémentaires effectuées pour le compte et à la demande des collectivités locales par le personnel relevant de l'enseignement public

Il revient au Conseil Municipal de déterminer le montant de la rémunération des heures supplémentaires effectuées pour le compte et à la demande de la commune par les instituteurs et professeurs des écoles relevant de l'enseignement public dans la limite du plafond fixé par la circulaire préfectorale du 28 juillet 2016.

Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer le taux maximum repris dans la circulaire citée plus haut pour les heures d'études surveillées ou de surveillance, en fonction du grade de chaque intéressé.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil municipal à 22 heures.

Informations **municipales**

Elections **primaires**

Les dimanches 20 et 27 novembre prochains se dérouleront des élections primaires qui permettront l'investiture d'une ou d'un candidat représentant la droite et le centre lors des prochaines élections présidentielles de 2017.
Suite à la demande de représentants des partis concernés, la Municipalité a autorisé la mise à disposition de locaux communaux permettant la tenue de ce scrutin sur le territoire de Steenwerck, comme dans d'autres communes de la Flandre intérieure.
Cette démarche ne doit pas être perçue comme le reflet des opinions des différents membres du Conseil municipal mais comme la volonté de faire vivre la démocratie directe en permettant à chacun de pouvoir s'exprimer quelque soit son lieu de résidence.
De la même manière, si, d'ici les élections présidentielles, d'autres partis souhaitaient organiser ce type d'élection à Steenwerck, la Municipalité répondrait favorablement à leur demande.

Révision des listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2017.
Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. **Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.**
Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. **S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.**
Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**
Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

ÉLECTION SYNDICALE TPE 2016

Du 28 novembre au 12 décembre 2016

Les salariés de très petites entreprises (TPE, moins de 11 salariés) et les employés à domicile sont, pour la deuxième fois, appelés à voter pour le syndicat qui les représentera pour les 4 années à venir.

Ce sont plus de 4,3 millions de salariés qui sont concernés et donc appelés à exercer ce droit de vote sur Internet ou par courrier : plus de 3 millions de salariés de TPE et plus d'1 million d'employés à domicile.
Grâce à ce scrutin, les salariés d'entreprises de moins de 11 salariés et employés à domicile pourront non seulement donner plus de poids à un syndicat mais ils participeront également à la désignation de leurs représentants dans les commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) et des conseillers prud'hommes.

Les électeurs sont donc invités à voter :

- **pour être mieux représentés** : les syndicats participent en effet à l'élaboration des conventions collectives (temps de travail, rémunération, formation, congés …), à la gestion de nombreux organismes (sécurité sociale, assurance chômage et organismes paritaires) et aux concertations et négociations nationales avec l'Etat sur les grandes réformes sociales.
- **pour être mieux conseillés** : les commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) créées pour ces salariés et mises en place en région dès juillet 2017 ont pour objectif de les informer sur leurs conditions de travail et de les conseiller.
Plus largement, les CPRI pourront faire des propositions en matière d'activités sociales et culturelles aux salariés.
- **pour être mieux défendus** : les conseillers prud'hommes ont pour mission de régler les litiges individuels entre salarié et employeur liés au contrat de travail.

Les salariés pourront voter, quelle que soit leur nationalité, s'ils remplissent 3 conditions :

- avoir été salarié* d'une entreprise de moins de 11 salariés ou employé à domicile, en décembre 2015 ;
- avoir 16 ans révolus au premier jour du vote (le 28 novembre 2016) ;
- être inscrit sur les listes électorales du scrutin.

La campagne d'information a été organisée en plusieurs temps :

- **au plus tard le 5 septembre 2016** : les électeurs ont reçu à leur domicile un courrier avec les informations relatives à leur inscription, accompagné d'un dépliant d'information ;
- e**n novembre 2016** : les électeurs reçoivent les programmes des syndicats candidats, leur identifiant pour voter sur Internet, un bulletin de vote et une enveloppe pré-payée.
- **du 28 novembre au 12 décembre 2016 : vote sur Internet ou par courrier.**

Un site internet dédié : election-tpe.travail.gouv.fr
Pour plus d'informations en Hauts-de-France, contactez le 03 7400 4000
**en CDI (contrat à durée indéterminée), en CDD (contrat à durée déterminée) ou en contrat d'apprentissage*

ANFR
AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

Déploiement de la 4G : des interférences possibles avec la TNT

L'utilisation **d'internet en mobilité**, par le biais d'un smartphone ou d'une tablette, s'est considérablement développée ces dernières années. En France, on compte désormais **33,6 millions de personnes** surfant sur la toile grâce à ces appareils (étude Médiamétrie - décembre 2015). Cette croissance se traduit par une multiplication conséquente du trafic sur les réseaux mobiles qui menace, à terme, de les saturer.

La 4G, technologie de téléphonie mobile, offre un **accès fluide à internet en mobilité** grâce à des débits importants. Elle apporte des **capacités supplémentaires** indispensables pour continuer à bénéficier des services de l'internet mobile et développer de nouveaux usages.

Le déploiement de la 4G peut s'accompagner d'interférences avec la TNT

L'Agence nationale des fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, délivre des **autorisations** dans ces bandes aux opérateurs de téléphonie mobile pour déployer des antennes 4G.

Plusieurs autorisations ont récemment été accordées dans votre commune, notamment dans les bandes 700 MHz et/ou 800 MHz. Ces bandes offrent une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments. Cependant, elles sont très proches de la bande utilisée par la télévision, ce qui est susceptible de causer de manière ponctuelle des perturbations de la réception de la TNT chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.
Les personnes disposant d'un abonnement ADSL, d'une réception TV par satellite (parabole), par câble ou fibre optique ne sont en revanche pas concernés par ces perturbations.

Comment remédier à ces interférences ?

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier **d'un dispositif d'assistance et d'intervention** mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

0970 818 818

Du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel non surtaxé)

Quels avantages apporte ce dispositif d'intervention ?

L'appel va permettre d'établir un **diagnostic** par le téléopérateur. Celui-ci va notamment vérifier si les difficultés de réception de la TNT sont bien liées à la mise en service d'une antenne 4G.

Si c'est le cas, le téléspectateur sera rappelé par un antenniste mandaté par les opérateurs mobiles pour une prise de rendez-vous. Pour rétablir une bonne réception de la télévision, il faudra le plus souvent ajouter un filtre au niveau de l'antenne râteau sans aucun risque de dommage sur l'équipement du téléspectateur. **Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et gratuite pour l'usager.**

Pour plus d'information, le site de l'ANFR : www.recevoirlatnt.fr

En direct des TAP

Déjà 7 semaines que vos enfants ont repris le chemin de l'école. Chaque mardi ou jeudi après-midi, ils ont l'opportunité de découvrir de nombreuses activités enrichissantes.

Les TAP, ça continue, ça tourne, ça drope !

A l'école Jean Monnet, en maternelle Christelle, Monia, Marie-Do et Karine ont emmené les Moyens et les Grands dans l'univers du cirque. Des activités culturelles, artistiques et sportives leur ont été proposées. Ils ont réalisé un spectacle à la fin de la période. Les Plus Petits, qui profitent d'abord d'un temps récupérateur de sieste, ont fabriqué, sur le thème de l'automne, des nichoirs et des boules de graisse pour les oiseaux avec Corinne.

En primaire, Philippe, Perrine, Noëlla, Claudette et Sarah font découvrir aux enfants leurs passions : la musique, la danse, la poterie, les arts plastiques et le théâtre (nouvel atelier). Sabine et Dominique animent des jeux collectifs et des sports d'équipe : volley-ball et hand-ball (nouvel atelier) Les enfants apprennent ainsi de nouvelles stratégies et de nouveaux sports, tout en s'amusant.

A l'école du Tilleul, en maternelle, Delphine surveille la sieste des Plus Petits puis, avec Annie, ça déménage ! Nos petits sportifs manipulent, trient, assemblent des objets pour édifier des parcours selon leur imagination. Les Moyens et les Grands, eux, ont découvert le peintre Kandinsky, sa vie et ses œuvres et ont réalisé une fresque collective.

En primaire, avec Perrine, les enfants se sont essayés à différentes figures de yoga. Avec Emeline, ils ont créé un album-photos en utilisant la technique du scrapbooking. Avec Monia, ils ont chanté les alphabets du monde et ont écrit leurs prénoms dans les différentes langues.

Félicitations à tous les intervenants pour cet engagement auprès des enfants leur permettant de découvrir de nouveaux centres d'intérêt, et peut-être aussi de nouvelles passions !
Merci aussi aux enfants pour leur enthousiasme et leur participation aux différents ateliers.

... Et tout cela sous la houlette d'Annick Broion et Sophie Boisseau ! Merci à elles !

L'accueil de loisirs de Steenwerck
«Les Schtroumpfs en automne»

Sortie au CENH de Wormouth

Sortie au CENH de Wormouth

En activité «chauve-souris»

Le village des schtroumpfs

STEENWERCK

Puzzle en bâtons

Activités physiques

Création d'un livre

Création d'une lampe à lave

Jeu de plateau

Grand jeu de stands

- HOME DES JEUNES -

Samedi 19 novembre 2016

Si tu as entre 12 et 17 ans viens avec nous supporter les Dogues face à l'Olympique Lyonnais !

Renseignements et inscription au Home des Jeunes ou en mairie

Tél : 03. 28.49.99.79 / Mail : homedesjeunes@laposte.net / FB : Home Des Jeunes

commune de STEENWERCK

ACCUEIL DE LOISIRS
VACANCES DE NOËL 2016
RENSEIGNEMENTS & TARIFS

Pour qui	Les enfants de **2 ans et demi** à 12 ans (scolarisés jusqu'en 6ème)
Quand	**du lundi 19 au vendredi 23 décembre 2016** (forfait 5 jours) **du lundi 26 au vendredi 30 décembre 2016** (forfait 5 jours)
Où	**Ecole maternelle du Bourg, Grand Place** : Maternelle (2,5 ans à 6 ans) **Ecole Jean Monnet, rue de La Rabette :** Primaire (6 ans à 12 ans)
Horaires	**10h00-12h00 / 13h30-17h00**
Cantine	de 12h00 à 13h30 au Restaurant municipal **Inscription obligatoire** au plus tard la veille avant 11h00 Tout repas commandé et non dédit est dû Tout repas non commandé ne peut être fourni
Garderie	de **8h00 à 10h00** (fermeture des portes à 9h45) et de **17h00 à 18h00** à l'école Maternelle du Bourg, Grand Place **Inscription obligatoire** au plus tard la veille avant 11h00
Inscriptions	- **retrait** des documents **à partir du mercredi 23 novembre 2016** en mairie ou sur le site de la ville www.steenwerck.fr - **dépôt** des dossiers complets **jusqu'au samedi 10 décembre 2016 à 11h30** (ou jusqu'au lundi 12 décembre à 8h00 dans la boite aux lettres)
Documents	- n° d'allocataire à la CAF du Nord ou notification du Quotient Familial - notification du Quotient Familial pour les autres CAF

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les inscriptions sont forfaitaires à la semaine (multiplier le tarif par le nombre de jours de la semaine).
- A l'issue des permanences, les inscriptions sont acceptées dans l'ordre d'arrivée des demandes et dans la limite des places disponibles
- A défaut de disposer du Quotient Familial, le tarif le plus élevé est appliqué (de 1001 à plus)

TARIFS : Ils sont définis ci-dessous **par jour** et **par enfant** et s'appliquent en fonction du QF des familles.

Pour les familles non bénéficiaires du dispositif LEA

Quotient Familial	MATERNELLE		PRIMAIRE		GARDERIE
	1er et 2ème enfant	3ème enfant et +	1er et 2ème enfant	3ème enfant et +	Tarif à la ½ heure
de 0 à 700	**4,20 €**	**30% de remise**	**4,20 €**	**30% de remise**	**0,55 €**
de 701 à 1000	**4,40 €**		**5,03 €**		**0,70 €**
de 1001 à plus	**4,63 €**		**5,29 €**		**0,80€**
extra-muros	**6,12 €**		**6,92 €**		**0,80 €**
pénalité de retard	**5,25 € par inscription**				
cantine	**3,60 € le repas**				

Les enfants extra-muros scolarisés ou gardés par une nourrice agréée à Steenwerck bénéficient des tarifs intra-muros.

Pour les familles bénéficiaires du dispositif LEA

Depuis le 1er janvier 2014, la commune a adhéré au dispositif LEA (Loisirs Equitables Accessibles) proposé par la CAF du NORD.
Une aide importante est ainsi apportée aux familles selon le QF (Quotient Familial).

Pour bénéficier des tarifs énoncés ci-dessous, les familles doivent être allocataires à la CAF du NORD, assurer la charge d'au moins un enfant et percevoir une ou plusieurs allocations familiales ou sociales.

	QF de 0 à 369 €	QF de 370 à 499 €	QF de 500 à 600 €
Tarif journée	**1,37 €**	**2,47 €**	**3,30 €**
Tarif ½ h de garderie	**0,12 €**	**0,22 €**	**0,30 €**
Cantine	**3,60 € le repas**		

Pour tout renseignement, s'adresser au service jeunesse de la mairie ☎ 03.28.49.94.78 ou par mail tap-enfance@steenwerck.fr

PAIEMENT

A réception de factures établies à l'issue de la période de vacances.

Possibilité de payer par Chèques bancaires, en espèces, par Chèques vacances et par Chèques Emploi Service Universel (CESU – pour les enfants de moins de 6 ans, repas non compris).

Les frais d'inscription peuvent être remboursés, à compter de 3 jours d'absences consécutifs, sur présentation d'un justificatif à remettre en mairie, dans les cas suivants : maladie, hospitalisation, cas de force majeure. Des frais de gestion sont retenus à raison de 0.91 € par jour d'inscription.

Séjours Hiver 2017

Informations et inscriptions
à partir du 5 novembre 2016

www.cc-flandreinterieure.fr - 03 59 68 40 19

Suivez l'actu de la CCFI : Communauté de Communes de Flandre Intérieure

Communauté de Communes de Flandre Intérieure
41 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
59190 HAZEBROUCK - 03 28 50 50 50 - www.cc-flandreinterieure.fr

RECRUTEMENT DES EQUIPES D'ANIMATION
ACCUEILS DE LOISIRS
JUILLET & AOUT 2017

Le dépôt des candidatures est fixé au
31 JANVIER 2017

Les candidatures doivent être adressées à Monsieur le Maire.
Elles doivent comporter :

- l'imprimé de demande de candidature rempli à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site : **www.steenwerck.fr**
- une lettre de motivation
- un C.V.
- la photocopie de votre B.A.F.A ou B.A.F.D ou diplôme équivalent

ou la photocopie de votre/vos attestation(s) de formation B.A.F.A ou B.A.F.D (stagiaire)
ou la photocopie de votre demande d'inscription à une formation générale B.A.F.A ou B.A.F.D

- une photocopie des autres qualifications (surveillance de baignade, A.F.P.S / P.S.C.1…)

Les personnes souhaitant se former au B.A.F.A sont invitées à adresser leur candidature au poste d'animateur stagiaire dans les délais impartis.

AIDES FINANCIERES AUX FORMATIONS B.A.F.A ET B.A.F.D

Les personnes qui se forment aux fonctions d'animateur ou de directeur peuvent bénéficier de diverses aides financières.

Vous pouvez vous renseigner auprès de (liste non exhaustive) :

- la **D**irection **R**égionale de la **J**eunesse des **S**ports et de la **C**ohésion **S**ociale Nord Pas de Calais qui octroie des bourses de formation sous certaines conditions www.drjscs.gouv.fr
- la **C**aisse d'**A**llocations **F**amiliales dont vous dépendez
- certains **C**omités d'**E**ntreprises
- la **Commune** :

➢ Pour la formation B.A.F.A : la commune de Steenwerck rembourse de la manière suivante :

- **10 % de la formation générale** aux animateurs steenwerckois ayant travaillé dans les accueils de loisirs communaux, ceci à l'issue de la période de fonctionnement
- **20 % de la formation d'approfondissement** dans les mêmes conditions

➢ Pour la formation B.A.F.D : l'aide communale est proportionnelle au nombre d'années effectuées en fonction des différentes étapes de la formation.

Le service jeunesse de la Mairie se tient à votre disposition pour fournir toute information complémentaire. N'hésitez pas à le contacter ☏ **03-28-49-94-78**

Le banquet **des Aînés**

Plus de 200 convives reçus aux Salons de la Prairie

Joie et bonne humeur, un cocktail efficace pour les aînés qui ont eu la chance de participer aux traditionnels banquets, organisés par la commune, les dimanches 2 et 9 octobre.
Le repas et un service irréprochables des équipes des Salons de la Prairie ont permis aux convives de passer une bonne journée.

Du plaisir de rejoindre la piste de danse au son des musiques d'antan, à la tombola richement dotée pour que chacun puisse repartir avec un souvenir, tous ces moments sont importants, comme l'a souligné Joël Devos, et restent pour tous des temps d'échanges et de partages.

Catherine Duplouy, adjointe ayant en charge l'organisation de ces banquets, n'a pas oublié de remercier l'ensemble des personnes qui ont œuvré à la réussite de ces manifestations.

Mercredi 23 novembre 2016

de 14h à 16h

à Steenwerck, salle des Iris

Mini-conférence-débat

Comment prévenir les difficultés de communication et l'isolement des personnes âgées

Café d'accueil

Présentée par Emeline LESECQ-LAMBRE - Orthophoniste - Vice-Présidente en charge de la Prévention et de la Promotion de la Santé au sein du Syndicat Régional des Orthophonistes du Nord Pas de Calais

fno
Fédération Nationale des Orthophonistes

Des nouvelles de la **maison de retraite**

La vie dans la résidence Abbé Lefrancois est toujours aussi active !
En voici quelques bons moments...

Des nouvelles de la **maison de retraite**

Pendant le week-end du Marché de Noël de Steenwerck, l'EHPAD Résidence Abbé Lefrançois organise son marché de Noël le samedi 10 décembre 2016 de 10 heures 30 à 18 heures.

Lors de cette journée : vente de cadeaux, compositions florales, truffes, tombola, etc....

N'hésitez pas, venez nous rendre visite pour le bonheur de nos ainés.

PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Le territoire concerné

Habiter Mieux en Cœur de Flandre

Programme d'amélioration de l'habitat

Le Syndicat Mixte Pays Cœur de Flandre a mis en place, au début de l'année 2014, un dispositif d'aides financières à l'amélioration de l'habitat sur l'ensemble de son territoire (Communauté de Commune de Flandre Intérieure et Communauté de Communes Flandre Lys).

Ce dispositif appelé « Habiter Mieux en Cœur de Flandre » vise à inciter des propriétaires privés (occupants ou bailleurs) à réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat ancien (amélioration énergétique, traitement de logements dégradés…) grâce à des subventions publiques provenant de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), du Pays Cœur de Flandre, de la Région, du Département et de certaines communes du territoire.

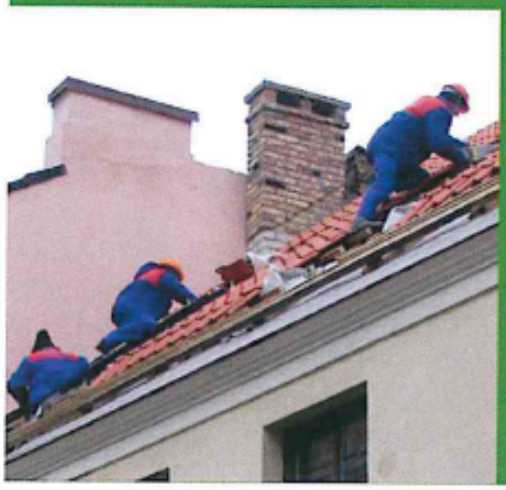

Le dispositif court jusqu'en 2018... Si vous souhaitez entreprendre des travaux, vous pouvez peut être prétendre aux aides financières proposées dans le cadre de ce programme.

L'équipe d'animation du dispositif est à votre disposition pour vous renseigner sur toutes les possibilités de financements existantes pour la réhabilitation de logements anciens (subventions, prêt à taux zéro, éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt…).

Renseignez-vous ou venez rencontrer l'équipe d'animation :
Contact téléphonique : 03 28 41 64 71
E-mail : habitermieuxencdf@gmail.com
Accueil du public : 34 rue d'Aire à Hazebrouck.

Pays Cœur de Flandre

ccfi Flandre Intérieure

Flandre Lys COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Bilan du Programme en 2014 – 2015

HABITER MIEUX EN CŒUR DE FLANDRE

Après deux années de mise en œuvre, **540 propriétaires** ont pris contact avec l'équipe chargée d'animer le programme. **140 d'entre eux** ont déposé une demande de subventions pour réaliser des travaux de réhabilitation.

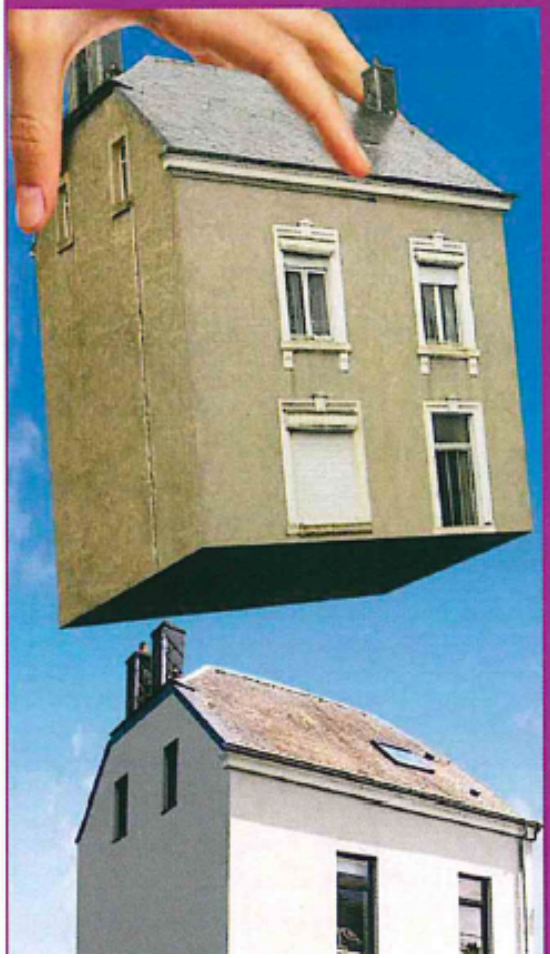

Plus de 3 000 000 € de travaux ont ainsi été générés grâce au dispositif, profitant essentiellement aux entreprises locales du bâtiment (60% des entreprises qui sont intervenues auprès des particuliers ont leur siège au sein du territoire du Pays Cœur de Flandre).

Par ailleurs, **plus de 1 800 000 € de subventions** ont été attribuées aux propriétaires pour permettre la réalisation de leurs travaux. Le taux moyen de subvention s'élève à 70 % du montant des travaux pour les propriétaires occupants.

Nous rappelons que les subventions sont soumises à des conditions de revenus pour les propriétaires occupants.

Les subventions pour les propriétaires bailleurs ne sont pas conditionnées aux revenus. Ces derniers peuvent également bénéficier d'abattements forfaitaires sur leurs revenus fonciers pendant une certaine période.

Vous souhaitez faire des travaux d'isolation dans votre logement ?

Espace Info Energie du Pays Cœur de Flandre vous renseigne et répond à toutes vos questions : 03.62.53.25.16 ou sur rendez-vous.

Pays Coeur de Flandre

SCOT Schéma de Cohérence Territoriale de Flandre Intérieure

INFO→ ÉNERGIE en NORD-PAS-DE-CALAIS

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

WWW.PLANTONSLEDECOR.FR

espaces naturels régionaux

Plantons Le décor©

SAISON 2016 2017

espaces naturels régionaux

Et si vous plantiez des légumes régionaux !...

Commande groupée d'arbres, d'arbustes, fruitiers et variétés potagères

Mis en œuvre par

ccfi Communauté de Communes Flandre Intérieure

Bien Vivre à OUDEZEELE

ÉDITORIAL

«Plantons le décor, c'est, depuis plus de 25 ans, la volonté de mettre à votre disposition de multiples espèces indigènes. Arbres, arbustes, fruitiers, légumes, variétés rustiques et anciennes, vous trouverez ici les espèces sélectionnées pour vous par Espaces naturels régionaux.

Grâce à la mobilisation de 27 territoires partenaires, cette commande groupée est accessible à tous celles et ceux qui veulent planter ou semer «régional».
Par vos nombreuses commandes, vous contribuez non seulement à la sauvegarde de ce patrimoine végétal régional riche de centaines d'espèces et variétés, mais également à une économie locale de producteurs et pépiniéristes locaux.

Nous nous félicitons que, de campagne en campagne, l'opération ait toujours le même succès comme en témoigne les derniers chiffres : 80000 arbres et arbustes, 3300 fruitiers et plus de 1700 sachets de semences et filets de bulbes potagers ont été commandés !

L'engouement pour les variétés légumières régionales nous conduit à vous présenter, cette année, leurs atouts et les multiples raisons (Intérêt patrimonial, rusticité, goût, originalité) qui vous conduiront, jardiniers amateurs ou passionnés, à les adopter !

Le succès de cette opération en Nord-Pas de Calais crée les conditions les plus favorables à son déploiement demain, avec le soutien du Conseil régional Hauts de France, aux territoires de notre nouvelle région.

C'est une belle ambition qui, je le sais, sera partagée...»

Guislain CAMBIER
Président d'Espaces naturels régionaux
Conseiller régional des Hauts de France

DATES ET LIEUX DE LIVRAISON

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉTHUNE, BRUAY, NOEUX ET ENVIRONS - TÉL. 03 21 61 50 00
Dimanche 22 janvier 2017 matin
Hôtel communautaire de la CA Béthune, Bruay, Noeux et environs - 100 Avenue de Londres - 62400 Béthune

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CALAISIS
TÉL. 03 21 19 55 26
Samedi 26 novembre 2016 matin
Base de voile et de loisirs Tom Souville
Route Départementale 940 - 62231 Sangatte

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU DOUAISIS
TÉL. 03 27 99 14 13
Samedi 19 novembre 2016 matin
Lycée Biotech (Douai-Wagnonville)
458 Rue de la Motte Julien - 59500 Douai

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉNIN CARVIN
TÉL. 03 21 79 74 94
Mercredi 23 novembre 2016 après-midi
Aquaterra - 1573 Bd des Frères Laterne
62110 Hénin Beaumont

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
TÉL. 03 21 79 06 03
Vendredi 24 février 2017 après-midi
Parc des Cytises - 62410 Bénifontaine

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
TÉL. 03 27 71 37 60
Vendredi 25 novembre 2016 après-midi
Centre de formation du Cœur d'Ostrevent
1 Rue de Barsac - 59165 Auberchicourt

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE INTÉRIEURE - TÉL. 03 28 50 50 50
Samedi 10 décembre 2016 matin
Parking de la Mairie - 70 Rue de la Forge
59670 Oudezeele
Vendredi 10 mars 2017 après-midi
Parking de la base du Parc - 63 Rue du Parc
59190 Morbecque

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 2 SOURCES ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA PORTE DES VALLÉES
TÉL. 03 21 22 64 13
Samedi 3 décembre 2016 matin
Mairie - 4 Rue de l'église - 62810 Grand-Rullecourt

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS
TÉL. 03 21 59 17 17
Mercredi 18 Janvier 2017 après-midi
Services techniques de la commune de Bapaume
63 Route de Douai - 62450 Bapaume

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT
TÉL. 03 20 79 20 80
Vendredi 27 janvier 2017 après-midi
Ferme équestre de l'Institut de Genech
Rue de la Libération - 59242 Genech

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION D'AUDRUICQ
TÉL. 03 21 00 83 83
Samedi 25 février 2017 matin
Ateliers techniques - 120 Rue d'Ostove - 62370 Audruicq

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD OUEST CALAISIS
TÉL. 03 21 85 53 25
Samedi 3 décembre 2016 matin
Ateliers techniques - 332 Route de Wadenthun
62340 Bonningues les Calais

COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS
TÉL. 03 21 21 87 51
Samedi 10 décembre 2016 matin
La citadelle - Boulevard du Général de Gaulle
62000 Arras

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE
TÉL. 03 28 59 64 95
Samedi 19 novembre 2016 matin
Service information et éducation au développement durable
Rue du Lac - 59380 Armbouts-Cappel

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE (MEL)
TÉL. 03 20 63 11 26
Samedi 26 novembre 2016 matin
Local Actideûle - Rue d'Ypres - 59890 Quesnoy-sur-Deûle
Samedi 11 mars 2017 matin
Relais Nature - 20 Chemin du Halage - 59211 Santes

PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS ET COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE - TÉL. 03 27 77 51 60
Samedi 26 novembre 2016 matin
Maison du Parc - Grange Dîmière - 59550 Maroilles
Samedi 26 novembre 2016 matin
Ferme du Zoo - 59400 Maubeuge
Samedi 4 mars 2017 matin
Maison du Parc - Grange Dîmière - 59550 Maroilles
Samedi 4 mars 2017 matin
Ferme du Zoo - 59400 Maubeuge

PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE
TÉL. 03 21 87 90 90
Samedi 3 décembre 2016 matin
Maison du Parc - Manoir du Huisbois - 62142 Le Wast
Samedi 3 décembre 2016 après-midi
Maison du Parc - Maison du Marais
36 Avenue Joffre - 62500 Saint-Martin-Lez-Tatinghem
Samedi 4 février 2017 matin
Maison du Parc - Manoir du Huisbois - 62142 Le Wast
Samedi 4 février 2017 après-midi
Maison du Parc - Maison du Marais
36 Avenue Joffre - 62500 Saint-Martin-Lez-Tatinghem

PARC NATUREL RÉGIONAL SCARPE-ESCAUT ET COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTE DU HAINAUT
TÉL. 03 27 19 19 70
Vendredi 3 mars 2017 après-midi
Parc de la porte du Hainaut
Loisirs&nature (face à la Maison de la forêt)
Avenue de la Fontaine Bouillon - 59590 Raismes

PAYS DU CAMBRÉSIS - TÉL. 03 27 72 92 60
Samedi 17 décembre 2016 matin
Centre ECLIPSE - 47 Avenue de Dunkerque - 59400 Cambrai
Samedi 17 décembre 2016 après-midi
Marché couvert - Place du Maréchal Foch - 59730 Solesmes

PAYS DE LA LYS ROMANE - TÉL. 03 21 54 60 70
Samedi 11 février 2017 matin
Parking de Geotopia - Rue des Ecoles
62350 Mont-Bernenchon

PAYS DES MOULINS DE FLANDRE - TÉL. 03 28 65 76 79
Samedi 26 novembre 2016 matin
Communauté de Communes des Hauts de Flandre
468 Route de la couronne de Bierne - 59580 Bergues
Vendredi 17 février 2017 après-midi
Grange de l'association Yser Houck - Rue Principale
59470 Volckerinchove

PAYS DU MONTREUILLOIS - TÉL. 03 21 47 70 21
Samedi 19 novembre 2016 après midi
Parking de la salle des fêtes d'Attin - 62170 Attin

PAYS DU TERNOIS - TÉL. 03 21 47 70 21
Samedi 19 novembre 2016 matin
Stade de Foot - 62130 Croisette

PAYS DES 7 VALLÉES - TÉL. 03 21 47 70 21
Samedi 21 janvier 2017 matin
Maison du Bois - 34 rue d'Hesdin
62770 Auchy les Hesdin

Tous les bons de commande sont téléchargeables sur le site internet : www.plantonsledecor.fr

Campagne d'entretien de haies bocagères 2016-2017

Dispositif pour les exploitants

La Communauté de Communes de Flandre Intérieure s'engage avec le Conseil Départemental du Nord dans des travaux d'entretien de haies bocagères d'essences régionales sur le territoire intercommunal.

Nous vous rappelons les **critères d'attribution** de cette aide :

- La subvention départementale concerne uniquement les haies composées **d'essences locales** ;
- Seuls sont concernés les **exploitants agricoles**, ou bien à titre dérogatoire les anciens exploitants affiliés à la MSA, ou encore les propriétaires de haies maillant le parcellaire agricole qui participent à l'insertion paysagère de bâtiments agricoles ;
- Les haies concernées ne doivent en aucun cas faire l'objet d'une aide au titre de la Politique Agricole Commune.
- C'est la Communauté de Communes de Flandre Intérieure qui, après avoir passé un marché public, fait intervenir la **société retenue** sur le terrain du demandeur, entre septembre et mars de l'année suivante. Cette intervention en terrain privé fait bien sûr l'objet d'une convention signée entre le propriétaire/exploitant et la Communauté de communes.
- **L'exploitant participe financièrement** au programme d'entretien des haies bocagères. Le solde après subvention du Département sera réparti à part égale entre la Communauté de Communes et l'exploitant.

  Exemple : Si le Département finance 40% des travaux, la Communauté de Communes prendra 30% et l'exploitant 30% également.
  Un exploitant déclare 1000 mètres linéaires de haies à entretenir. Si le coût d'entretien est de 0.20 euros/mètre linéaire, l'exploitant aura à sa charge 60 euros.
- La Communauté de Communes sollicitera la participation auprès de l'exploitant après réalisation des travaux et contrôle par le référent communal

Dispositif pour les particuliers

La Communauté de Communes de Flandre Intérieure propose également un dispositif d'aide à l'entretien des haies bocagères auprès des particuliers. Une subvention est versée au particulier, d'un **montant de 0.12 euros** par mètre linéaire entretenu.

Les **critères d'intervention** sont définis ci-après :

- Minimum 100 mètres linéaires
- Haies constituées d'essences locales
- Taille mécanique ou manuelle autorisée
- Haies entretenues entre septembre et mars
- Engagement du particulier au maintien de la haie entretenue pendant 5 ans

Le particulier devra fournir :

- Une déclaration d'entretien de la haie
- Une facture ou un certificat sur l'honneur d'entretien de la haie
- Un plan parcellaire
- Un RIB

La demande sera validée par la commune du bénéficiaire afin de contrôler les prestations réalisées.

L'A.D.M.R. à

STEENWERCK

C'est

Sabine TRUWANT
Présidente

Gérard BAFCOP
Vice-Président

Louis DHAINE
Vice-Président

Marie Paule MARMET
Trésorière

Marie Agnès COLPAERT
Secrétaire

Marie Thérèse CARLIER
Claire COUPIN
Martine DETRE
Christian GOVAERE
Monique LAPORTE
Monique PARMENTIER
Joseph SALOMEZ
Marie France THEETTEN
Annie VANHEY
Francine WALCZAK
Membres actifs

Tous BENEVOLES pour vous servir

Le personnel administratif :

Christine WAUQUIER
Directrice

Bridget PAUTHIER & Manon FONTAINE
Responsables de secteur

Martine RIETSCH
Secrétaire

David COURBOT
Portage de repas

ADMR VALFI
la référence du service à la personne

12 Bis, rue de Nieppe – 59181 STEENWERCK

Secteur d'intervention :

Armentières - Bailleul - La Chapelle d'Armentières -

AIDER…. C'EST UN METIER….

COMMENT FONCTIONNE L'ADMR ?

Tout d'abord, **grâce aux bénévoles** ; Ceux-ci ont un rôle important à jouer. D'abord en Conseil d'Administration, où ils définissent la politique d'intervention des équipes sur le terrain ; mais aussi auprès des usagers, où à l'occasion de visites à domicile, ils font le lien avec le bureau ;

Ensuite, **grâce au personnel administratif** qui a en charge la gestion et la répartition du travail sur le terrain ; Et ce n'est pas toujours facile de faire concorder vos demandes avec les plannings des aides à domicile.

Et enfin **grâce au personnel d'intervention**, qui doit, quant à lui , réaliser le travail chez vous.

Et parce qu'**AIDER C'EST UN METIER,** nous disposons de :

- ✓ 9 Auxiliaires de vie Sociale
- ✓ 10 Employés à Domicile
- ✓ 31 Agents à Domicile

Ces agents sont formés en permanence, et peuvent réaliser pour vous :

- Le ménage
- Le repassage
- L'aide à la toilette
- L'aide au coucher et au lever
- L'aide aux repas
- Les gardes
- L'accompagnement aux courses ou RV….
- Et le portage de repas pour les STEENWERCKOIS

DES AIDES FINANCIERES PEUVENT VOUS ETRE ACCORDEES, SOIT PAR VOTRE CAISSE DE RETRAITE, SOIT PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL (sous certaines conditions) LES FRAIS SONT DEDUCTIBLES DE VOS IMPOTS.

N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER, UN DEVIS GRATUIT SERA ETABLI

Et si vous disposez d'un peu de temps à consacrer aux personnes isolées, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre association.

JEUNESSE SPORTIVE STEENWERCKOISE

Une nouvelle saison a démarré

Une nouvelle saison a démarré pour le club de la JSS avec un nombre toujours croissant de licenciés ! Pour l'instant, c'est 190 licences qui ont d'ores-et-déjà été enregistrées par l'association.
L'ambition des coachs seniors, Denis Duplouy et Olivier Kesteloot, est d'intégrer dans leurs effectifs des jeunes joueurs qui pourront ainsi dynamiser et pérenniser le groupe. Les arrivées de Vianney en provenance de Saint-Omer, de Rémi et de Gauthier de la JA d'Armentières, tous agés de 18 ans démontrent bien cette volonté de rajeunir l'effectif. A noter également le retour aux sources de Jérôme après un passage à Boeschèpe.
Au total, le club enregistre cette année plus d'une trentaine de nouvelles arrivées !

Côté sportif, les 2 équipes (Excellence et 1ère division) visent d'abord le maintien, et elles auront fort à faire contre de nombreuses équipes de la métropole Lilloise et devront compter sur l'une de leur principale qualité à savoir la solidarité. Après 6 journées, une place de leader pour l'équipe fanion et une 6ème place de pour les B, force est de constater que les objectifs devront évoluer rapidement.
Les 2 autres équipes, qui jouent le matin, visent le plaisir avant tout, même si le résultat reste leur principale motivation : la 1ère place au classement des Vétérans l'en atteste !

L'école de football, créée en 2010, reste également une priorité pour le club du village flamand de plus 3500 habitants. En effet, l'accueil qui est réservé aux jeunes footballeurs ainsi que la qualité de l'enseignement proposé par les éducateurs sont dignes d'un club phare de la région. L'objectif est de faire progresser les enfants dans divers domaines : technique, tactique, mais surtout collectif. Qu'ils soient heureux de venir jouer au foot sera pour les éducateurs une réussite quelques soient leurs aptitudes.

L'association possède également un partenariat très étroit avec le LOSC. Ce dernier fût très enrichissant pour les licenciés amateurs. Par exemple, en 2012, les U15 du village étaient présent sur la pelouse du Stade Pierre Mauroy lors du match inaugural des Dogues dans leur nouvel antre. De plus, en juillet 2014, les anciens professionnels du LOSC avec notamment Wimbée et Cygan ont affronté l'équipe Steenwerckoise pour un match de Gala. Cette année, les U15 ont de nouveau foulé la pelouse du Grand Stade lors du dernier LOSC-Toulouse et fait ramasseur de balles lors d'un match des U17 du LOSC face à St Quentin.

En coulisses, le président Dominique Plouvier nous confie : « Je suis heureux que le club évolue avec autant de jeunes au sein de son effectif ; c'est le signe de l'arrivée d'une nouvelle génération sur qui je place toute ma confiance. Je pense qu'avec les anciens, qui sauront les guider et montrer leur assiduité, la réussite ne devrait pas tarder à nous sourire. » Même son de cloche pour Pierre Petitprez, capitaine de l'équipe première : « Au vu des différentes équipes qui composent le groupe cette année, le maintien sera difficile à assurer. Nous allons devoir nous battre et tout donner à chaque match. La solidarité dans l'adversité est une de nos principales forces et si nous restons fidèles à nos valeurs, nous sommes capables de faire de belles choses. A nous, la jeune génération, de prendre le relais maintenant. »

Affaire à suivre …

Depuis cet été, l'association a lancé une page Facebook pour permettre à tous les amateurs de football de suivre les actualités et agenda du club : www.facebook.com/jssteenwerck/

Pour plus d'infos sur la JSS : jssteenwerck@laposte.net @jssteenwerck

L' association ALLO ASS MAT remercie la mairie de Steenwerck et tous les participants des ventes de fringues, grâce à vous nous avons pu offrir une nouvelle fois, cette année un spectacle aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles de l'association.

En partenariat avec la médiathèque de Steenwerck Béatrice nous raconte et nous fait découvrir de belles histoires.

Entrée

Gratuite

Grande vente de fringues

Hommes,femmes,enfants

Petite restauration

sur place

De puériculture

de jouets

LE 26 NOVEMBRE 2016 DE 8H30 à 15H00

Salle des sports de Steenwerck

Réservation obligatoire de votre emplacement

au 06.40.05.15.69

ou par mail : alloassmat59101@gmail.com

Prix du métre : 3 Euros

Afin de valider votre réservation dans nos registres, conformément à l'article R-321-9 du code pénal, une attestation vous sera remise obligatoirement lors de votre inscription. Carte d'identité indispensable

I.P.N.S

L'association, Familles rurales de Steenwerck présente sa dernière action en date du 2 octobre 2016:

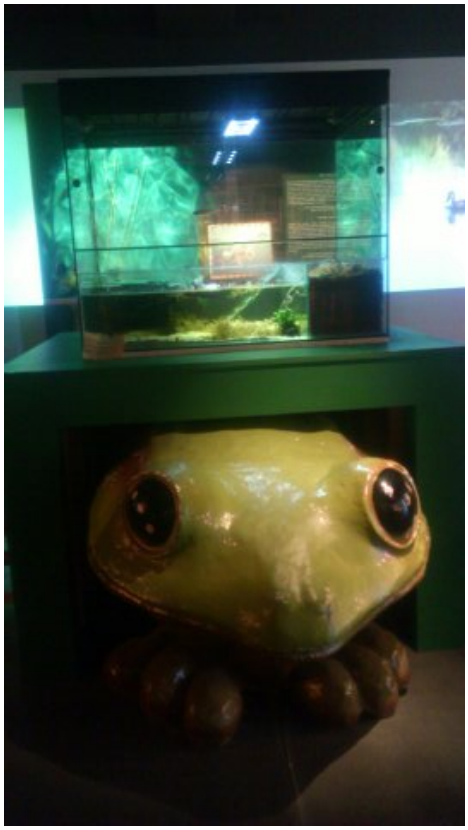

Nous avons passé une excellente journée ! Le retour des participants est très positif.

Même si à notre arrivée à la maison du marais nous avions la déception d'apprendre que la sortie en bateau est annulée ; notre guide a su trouver les mots et l'organisation qui ont effacé la déception.
Nous avons quitté la maison du Marais avec le sourire et le sentiment d'être incollable sur la vie maraîchère!

De même nous remercions les guides de la coupole pour leurs disponibilités. Le musée porte un ton grave et nous avons su trouver le juste dosage avec un public jeune.

Nous avons terminé la journée par le planétarium ce qui a permis à chacun de rêver à ce futur interplanétaire !

L'association vous informe que la visite des expositions de sculpture sur glace à Bruges est annulée. L'association subit cet aléa. Nous tenons à maintenir une sortie début décembre, celle-ci est en cours de préparation.

Nous reviendrons vers vous au plus vite……..

AFR de STEENWERCK

Familles rurales
Vivre mieux !

Sortie Familiale

DÎNER-SPECTACLE

Vendredi 16 décembre

Pour clore cette année en beauté, l'association Familles Rurales vous propose de passer une soirée inoubliable
aux **3 Petits Cochons** à Steenwerck.
Entrez dans la féerie de « Cochon Paradise » !!!
Un magnifique spectacle burlesque interactif pour tous.
Sébastien Meerpoel et Didier Snauwaert interprètent les plus grands numéros des cabarets internationaux.
Une revue unique dans la région à consommer sans modération de 7 à 107 ans!
Venez en famille le vendredi 16 à 19h30 pour partager plus d'une heure de rires, de chansons, de magie et de ventriloquie!!!

Inscriptions en mairie le samedi 26 novembre :
De 11h00 à 11h30 : pour les adhérents
De 11h30 à 12h : pour les non adhérents
(possibilité d'adhérer ce jour).

Tarifs: ***Adhérents**:12€ adulte/ enfant 6€ jusqu'à 12 ans.
***Non-adhérents**:20€ adulte/ enfant 8€ jusqu'à 12 ans.

Nombre de places limité!

Pour plus de renseignements, afrsteenwerck@outlook.fr

IPNS

Familles rurales
Vivre mieux !

Atelier Familial

Tricoter un mini-bonnet ca vous tente ?

Alors venez apprendre avec nous et contribuez à une chaine de solidarité pour les personnes âgées !

...

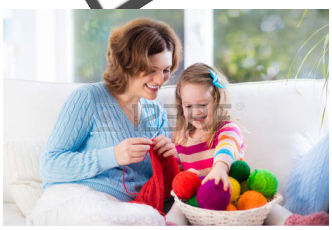

Goûter

Dimanche 20 Novembre

entre 15h et 17h 30

à La Mairie de Steenwerck

Atelier gratuit, amenez des aiguilles et 1 pelote de laine si vous en avez...
Informations: Christine 0652884814

...Pour chaque bonnet > 20 centimes pour l'association Les petits frères des Pauvres grâce à une marque de jus de fruit. **IPNS**

En cette fin d'année 2016, nous vous proposons d'oublier pour un moment, les événements tragiques qui ont marqué l'actualité ces derniers mois, afin de retrouver votre âme d'enfant grâce à la magie de Noël !

Autour d'un grand sapin lumineux, et agrémenté de superbes éclairages acquis pour l'occasion par la municipalité, cette édition organisée en partenariat avec la Communauté de Communes de Flandre Intérieure vous proposera un grand nombre d'animations : contes pour enfants, piste de curling, saut à l'élastique sur trampoline, jeux flamands, sculpture de ballons, maquillage…

Les 10 et 11 décembre, 60 exposants vous attendront et vous proposeront d'excellentes idées de cadeaux en ces périodes de fêtes. Idées, traditionnelles ou plus originales, décoration, habillement, jeux… Notre manifestation recueillant toujours davantage de succès, de nombreux nouveaux artisans seront parmi nous. Vous trouverez sur le marché de quoi agrémenter vos repas de fêtes : foie gras, fromages de Savoie, gaufres locales, nougat des Pyrénées, épices et vanilles en provenance directe de Madagascar. ainsi que champagne, vins de Loire ou de Bordeaux, Calvados, Poma des vergers du Mont St Michel,.., à consommer évidemment avec modération mais surtout beaucoup de plaisir !

Le soir du 10 décembre à 20 heures, le groupe Het Reuzekoor donnera une représentation de chants flamands en l'Eglise St Jean-Baptiste au profit du Téléthon.

En attendant ce grand week-end, nous vous donnons rendez-vous dès le 26 novembre pour l'ouverture de notre exposition de crèches qui battait l'an dernier tous les records avec plus de 700 crèches du monde entier.

Joyeuses fêtes à tous !

Pour l'Association Marché de Noël de Steenwerck,
Bénédicte DAVID

CONTACT : Bénédicte DAVID
contact@marchedenoel-steenwerck.fr

Marché de Noël

Kerstmart van

STEENWERCK

10sten en 11sten december

10 et 11 DECEMBRE 2016

Tyrolienne du Père Noël
Neeregaen van den Kerstman langst een koorde

Exposition de crèches
Kribben ekspozysje

60 exposants
60 kraemtjes

Animations
Animaesjen

www.marchedenoel-steenwerck.fr

EXPOSITION de 700 CRECHES en l'Eglise St Jean-Baptiste de STEENWERCK

du 26 novembre 2016

au 11 décembre 2016

de 14 à 17 heures en semaine
jusque 18 heures le week-end

Accueil de groupes.
Renseignements au:
03 28 49 90 79

www.marchedenoel-steenwerck.fr

commune de
STEENWERCK

HET REUZEKOOR

Le Choeur du Géant

STEENWERCK

10 décembre 2016

10sten DECEMBER

20 heures, Eglise St Jean-Baptiste

'T is mit HET REUZEKOOR dat je gaet nuuze vlamsche streeke kunnen ontdekken.'T is vansichten 40 jaeren dan me zingen, dan me dansen, ekleëd mit de kleers van oovertyd en dan me muuzyke speelen om nuuze vlamsche taele te doen leeven.

C'est avec HET REUZEKOOR (le chœur du géant) que vous allez pouvoir découvrir notre coin de Flandre. Voilà 40 ans que nous chantons, dansons en costumes traditionnels et que nous jouons de la musique pour faire vivre notre langue flamande.

www.marchedenoel-steenwerck.fr

Entrée gratuite

Quête au profit de:

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR
DECEMBRE 2016

Marché de Noël STEENWERCK

une organisation de:

ccfi Communauté de Communes Flandre Intérieure

FOIRE DES COLLECTIONNEURS

Steenwerck - Salle des Sports
10 & 11 décembre 2016
9h à 19h - Entrée libre

Foire toutes collections
(livres, CD, BD, cartes postales, timbres, jouets, ...)

Restauration possible sur place - Tombola - Nombreux lots
Proximité immédiate du Marché de Noël de Steenwerck
RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS EXPOSANTS :
Tél. 03.28.49.94.99
bcsteenwerck@orange.fr - henri.gille@orange.fr

Manifestation organisée par le BC Steenwerck dans le cadre du Marché de Noël, en partenariat avec le Crédit Mutuel

Depuis 1979 BCS Basket Club Steenwerck

Crédit Mutuel Nord Europe

Steenwerck

Atelier
Danse

AudomaRose

Danser pour la lutte contre le cancer du sein

Audomarose est une association créée en janvier 2014 qui a pour objectif de récolter un maximum de fonds afin d'aider à la recherche contre le cancer du sein, de mobiliser et fédérer les professionnels de santé, les acteurs économiques et le monde assiociatif de la région Audomaroise, mais aussi le grand public autour de l'opération "Octobre Rose".

L'Atelier Danse de Steenwerck a décidé de soutenir l'initiative de l'association Y a qu'à danser de Boeschèpe en produisant sa vidéo et ainsi soutenir nous aussi l'action d'Audomarose.

Nous vous proposons de nous réunir à la salle de danse de Steenwerck

le dimanche 27 novembre 2016 à 10h00

afin d'apprendre la chorégraphie toutes et tous ensemble avant de se filmer dehors ou dedans selon la météo.

Deux conditions :
- participation de 1 euro par personne (la totalité sera reversée à l'association Audomarose pour soutenir la recherche contre le cancer du sein)
- se munir d'un vêtement rose

N'hésitez pas à nous rejoindre, tout le monde est bienvenu

Informations et renseignements

T. 06 76 06 51 83 - atelierdanse.stk@gmail.com
http://audomarose.fr
http://yaquadanser.reseaudesassociations.fr/
Pour visionner la vidéo à apprendre : https://youtu.be/UalEx2poS3I

Musée de la Vie Rurale

LES EXPOSITIONS DE NOVEMBRE

EXPOSITIONS MEMOIRE DE LA GRANDE GUERRE

Du 5 novembre au 27 novembre 2016, le Musée de la Vie Rurale commémore le souvenir de la Grande Guerre par 4 expositions :

- **L'industrie en guerre** :

une approche ciblée et originale de la Première Guerre. Industries houillères, sidérurgiques, textiles... Toutes sont impactées en 1914-1918. La production, mais aussi la place des hommes et des femmes sont radicalement bouleversées. Avec l'exposition « L'Industrie en Guerre » vous êtes invité à revivre, grâce à des images d'archives, les métamorphoses des industries régionales pendant la Grande Guerre.
Cette exposition a été conçue par PROSCITEC Patrimoines et Mémoires des Métiers avec le soutien du Conseil Général du Nord, du Conseil Général du Pas-de-Calais, de la région Nord-Pas de Calais, de la Région des Musées et de la ville de Tourcoing.

- **Miroir 14/18**

Une exposition photographique de Vincent SCHRYCKE et Camille GITS.
Une fiction en images et textes qui conte l'histoire d'une femme du début du 20ème siècle au travers de lieux, de moments et en tentant de restituer des réflexions, des craintes et des espoirs qui traversent le quotidien de cette femme, symbole de toutes les femmes de cette époque tragique.
Qu'ont-elles pu éprouver ces mères, ces épouses, ces sœurs, ces fiancées, ces filles, si brutalement arrachées des bras d'un être cher ?

- **La Grande Guerre, qu'en reste-t-il aujourd'hui ?**

Une exposition photographique de Denis PUTOWNIK.
Travaillant uniquement en argentique dont il aime le grain d'argent des films , le papier baryté , l'ambiance du laboratoire avec sa petite lumière rouge, Denis a passé deux ans pour ce projet sur 14/18 : plus de 7 000 prises de vue , environ 150 lieux visités dont il a tiré l'essence pour cette exposition.

- **Coiffes et casques des belligérants.**

Grâce au prêt d'un collectionneur passionné, le Musée est fier de vous présenter un ensemble de plus de 40 casques, casquettes et képis des différentes armées engagées dans le conflit.

Ces expositions sont visibles aux heures d'ouverture du musée
www.musee-steenwerck.com

Musée de la Vie Rurale

Demandez le programme!
LES SPECTACLES

CONFERENCE : L'INDUSTRIE EN GUERRE

Dim. 27/11 2016

En clôture des expositions du mois de novembre consacrées à la première Guerre Mondiale et notamment celle de l'association Proscitec intitulée » l'industrie en guerre », deux éminents spécialistes, l'un historien, **Eric Vanneufville**, l'autre, géographe, **Arnauld Vandermersch** tiendront sur ce sujet une conférence commune illustrée d'un diaporama.

A 18 heures Gratuit

CONCERT DE LA GALETTE

Dim. 08/01 2017

C'est devenu un rendez-vous traditionnel, pour commencer l'année en musique et en bonne humeur le Musée de la Vie Rurale de Steenwerck organise le concert de la galette, concert folk à l'issue duquel les spectateurs se retrouvent autour de la galette pour se découvrir rois ou reines d'un soir. Cette année, c'est le groupe belge BROES qui jouera.

À 16h Réservation OBLIGATOIRE au 03 28 50 33 80
10€

HUMOUR
MARIANNE DANS TOUS SES ETATS

Dim. 22/01 2017

Par le célèbre chansonnier Jean-Claude DUQUESNOIT

Une réflexion piquante et drôle sur un demi-siècle de politique. . Parmi les événements passés en revue : la guerre d'Algérie, Mai 68, la libération des mœurs, l'alternance… Mais aussi d'autres épisodes apparemment anecdotiques qui ont bouleversé en profondeur notre mode de vie. Une réflexion piquante et drôle sur un demi- siècle de politique.

À 16h 6€ Réservations au 03 28 50 33 80

THEÂTRE
SAISISSEMINTS

Dim. 05/02 2017

Par la Compagnie du Reste Ici

Ce ne sont pas des histoires à faire peur mais quelques situations de petites craintes qui nous hantent ou de grandes frousses voire de terreur. Des frayeurs à raconter faisant appel à un humour grinçant, frisant l'absurde.

À 16h 6€ Réservations au 03 28 50 33 80

Musée de la Vie Rurale

Le Noël d'antan : la balade en roulotte, la visite de Noël et le goûter traditionnel

La balade en roulotte de Noël

Non, ce ne sont pas des rennes, ni le Père Noël, mais deux chevaux de trait qui vous emmèneront au son des sabots, parcourir la ville de Steenwerck à bord de la roulotte décorée pour l'occasion.

Au départ du Musée de la Vie Rurale, découvrez le patrimoine steenwerckois à travers ses bâtiments : l'Office de Tourisme à l'architecture originale, l'Hôtel de ville construit en 1854, la Maison flamande, l'Eglise Saint Jean Baptiste…

Lors de votre balade commentée, nous mettrons des couvertures à votre disposition.

La visite de Noël

Le Musée de la Vie Rurale vous convie à un Noël inoubliable, un Noël tel que nous le fêtions au début du 20ème siècle…

Nous sommes en 1900, Cornil a 7 ans et s'apprête à passer le réveillon de Noël en famille… Quelle belle et excitante journée !

Venez donc le suivre dans ses préparatifs autour des objets du musée et découvrir toute la magie des noëls d'antan.

Le goûter de Noël

Cornil vous emmènera ensuite dans l'estaminet « à la gaieté » pour déguster le traditionnel goûter de Noël composé d'un chocolat chaud fait maison, une coquille et une clémentine.

Tarifs (tout inclus : la balade, la visite et le goûter) :
12,00 € par adulte - 10,00 € par enfant (entre 3 et 12 ans)

Dates et horaires

Balade en roulotte à 15h
Histoire de Noël à 16h
Goûter à 17h

- ✓ Samedi 03 décembre 2016 *
- ✓ Dimanche 04 décembre 2016*
- ✓ Dimanche 11 décembre 2016*
- ✓ Samedi 17 décembre 2016*
- ✓ Dimanche 18 décembre 2016*

Balade en roulotte à 14h
Histoire de Noël à 15h
Goûter à 16h

- ✓ Lundi 19 décembre 2016*
- ✓ Mardi 20 décembre 2016*
- ✓ Mercredi 21 décembre 2016*
- ✓ Jeudi 22 décembre 2016*
- ✓ Vendredi 23 décembre 2016*
- ✓ Lundi 26 décembre 2016*
- ✓ Mardi 27 décembre 2016*
- ✓ Mercredi 28 décembre 2016*
- ✓ Jeudi 29 décembre 2016*
- ✓ Vendredi 30 décembre 2016*

* Réservation obligatoire. Le musée se réserve le droit d'annuler l'animation si le groupe constitué par nos soins n'atteint pas les 10 personnes.
Merci de votre compréhension

Musée de la vie Rurale
Steenwerck

Contes pour les enfants

Vendredi 2 Décembre 2016 à 18h30

enfants **à partir de 6 ans***

**respecter l'âge svp*

Samedi 3 Décembre 2016 à 10h30

enfants **de 3 à 6 ans***

tel : 0320487311

Tarif unique : 2 €

Médiathèque
La Croix du Bac

Horaires d'ouverture :
- Mardi de 14h à 20h
- Dimanche de 10h à 12h 30

Tel : 03 28 40 97 84
mail : médiatheque-croixdubac@orange.fr
Le blog : *mediacroixdubac.eklablog.com/*

Retour sur .....

La Poésie sort des livres...

De l'humour Franco-Belge au Musée de la Vie Rurale

dimanche 16 octobre

Sur scène, Jean-Yves Plamont et Eric Dejaeger se sont succédés pendant plus d'une heure de lecture pour nous faire découvrir leurs univers poétiques, loin du « littérairement ennuyeux », entre morceaux choisis et inédits.

en partenariat avec la Médiathèque Départementale
Une animation du réseau de la Serpentine

Pour notre 2ème participation à « Live entre les livres » les personnes présentes ont pris une dose de très bonne musique…
Avec son compagnon de scène Béryl, June Bug nous a entraînés dans son univers plein d'énergie, de fraîcheur et de passion
Un excellent concert ! Et on espère à l'année prochaine pour une 3ème Édition...

En partenariat avec la Médiathèque Départementale du Nord et l'association Dynamo

Dimanche 15 janvier 2017

à partir de 12h30

Salle du temps libre / la Croix du Bac

« La CarboFlip »

La médiathèque de la croix du bac et l'association le Car-Podium sont sur le point d'entrer dans l'histoire gastronomique et ludique en organisant le premier concours mondial de carbonade et de flipper ....

La CarboFlip

UN grand CONCOURS DE CARBONADE flamande associé à un concours de flipper.
Les participants devront à la fois séduire les papilles d'un jury averti et enchainer les multi balles pour remporter la carboflip

Pour les participants
: Il vous faudra réaliser une carbonade flamande pour 5 personnes qui sera dégustée par un jury et le public et montrer vos talents au flipper : S'inscrire avant le 13 janvier

Sur place pour les visiteurs
Flippers en accès libre, dégustation des carbonades des participants, bar et restauration
(menu unique la carbonade du car-podium réalisé la vieille avec les bénévoles de la médiathèque)
ambiance champêtre et musicale

Inscription pour le concours « CarboFlip »

Nom : .....**Prénom**.....

Adresse:.....**Tel** .....

Réservation menu unique : carbonade - frites

Nom :.....
Réserve ..... repas adulte(s) 9€
.....repas enfant(s) 5€

À rendre pour le 13 janvier 2017 à la Médiathèque
tel. 03 28 49 92 58 ou 06 22 60 01 38

https://www.facebook.com/AssociationLeCarPodium/

Envie de faire du théâtre ?!

Cie Sébastien Lenglet
Steenwerck
Contact : ciesebastienlenglet@gmail.com

Les Ateliers théâtre ont démarré !

Incarner un personnage à partir d'un texte. Improviser. S'exprimer librement sur une scène. Appréhender le regard des autres. Découvrir plusieurs manières de faire du théâtre. Avec ou sans masque. Avec ou sans texte. Raconter une histoire. Créer, tout simplement. S'épanouir à plusieurs et pour soi-même. Prendre conscience de soi, de son corps, de ses capacités, de la présence des autres. Aller au théâtre. S'inscrire dans un espace et dans un groupe. Inventer des formes, seul ou collectivement, à partir d'un imaginaire. Rêver à autre chose, ensemble.

THEATRE ENFANT : **Depuis le mardi 11 octobre**, un atelier théâtre enfant existe. Il a lieu **tous les mardis de 17h30 à 19h** et se concrétisera en fin d'année par une présentation publique des travaux menés les enfants et leur intervenante, Sarah Blanquart.

Il reste encore quelques places et l'aventure ne fait que commencer. **Rejoignez-nous** en vous présentant directement le mardi pour faire un petit essai ou contactez-nous avant si vous le souhaitez.

THEATRE ADULTE/ADOLESCENT : **A compter du mardi 3 janvier**, nous aimerions amorcer un autre atelier destiné cette fois-ci aux adultes et adolescents (de 16 à 117 ans). Il aura lieu **tous les mardis de 19h30 à 21h30**. D'ici là, faites nous savoir votre envie de nous rejoindre pour tenter votre chance, pour essayer, pour voir… ou contactez-nous pour en discuter.

Pour en savoir plus sur les ateliers : Sarah Blanquart - 06 50 08 92 63
ou Sébastien Lenglet : 06 13 48 76 85

La Cie Sébastien Lenglet *est une association steenwerckoise née en avril 2016. Son projet s'articule autour du théâtre en tant que pratique vivante et vivifiante. Avec le soutien de la ville qui prête désormais ses locaux, des ateliers théâtre permettent désormais une pratique joyeuse et sérieuse du théâtre. Ils sont dispensés par une artiste en activité et issue du cycle d'orientation professionnelle du Conservatoire de Lille. Nous proposons aussi d'organiser des sorties au théâtre avec l'aide de nos partenaires : Théâtre du Nord (Lille), Rose des Vents (Villeneuve d'Ascq), Bateau Feu (Dunkerque), Grand Bleu (Lille) etc. Enfin, la Cie Sébastien Lenglet produit et diffuse des spectacles professionnels. Notre prochaine création aura lieu le 4 février 2017 au Centre culturel d'Isebergues.*

Un soirée au théâtre ?!

Cie Sébastien Lenglet
Steenwerck
Contact : ciesebastienlenglet@gmail.com

Vous avez envie d'aller faire un tour au théâtre ? Joignez-vous à nous !

La compagnie, en plus de proposer des ateliers théâtre sur Steenwerck, vous propose des sorties organisées.

2 **spectacles** sont à découvrir d'ici la fin année 2016 :

« Arlequin poli par l'amour » de Marivaux

Mardi 29 novembre à 20h au Bateau Feu

La Cie de Thomas Jolly, jeune metteur en scène, offre un pur moment de bonheur théâtral avec une délicieuse comédie sur les jeux de l'amour et du pouvoir.
Dunkerque, place du Général de Gaulle / 1h30 / Dès 10 ans.

« La jeune fille, le diable et le moulin » d'Olivier Py

Samedi 17 décembre à 15h ou 17h, Théâtre du Nord

Quatre formidables comédiens et musiciens pour un parcours initiatique qui traverse nombre de questions d'enfants : la mort, le Diable, l'amour, la guerre, l'oubli, la relation aux parents… D'après les contes des frères Grimm.
Lille, place du Général de Gaulle / 50 mn / Dès 7 ans.

ATTENTION : POUR CES DEUX PREMIERS SPECTACLES **IL EST INDISPENSABLE DE RESERVER CE MERCREDI 16 NOVEMBRE** !
PAR AILLEURS, LES PLACES SONT EN NOMBRE LIMITÉ.

Bulletin de souscription à remettre lors de la permanence prévue en mairie le 16 novembre de 14h30 à 16h :

- *Arlequin poli par l'amour* de Marivaux le 29/11 à 20h : ____ places à 8€ soit _____ €
- *La jeune fille, le diable et le moulin* le 17/12 à 15h : ____ places à 8€ soit _____ €
- le 17/12 à 17h : ____ places à 8€ soit _____ €

Total : _____€

Je joins un chèque pour le montant indiqué à l'ordre de Cie Sébastien Lenglet.

Coordonnées des participants : Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
_____
Courriel : _____@_____
Téléphone : _____

Encore un peu **de théâtre…**

Sandrine Depoorter, originaire de Steenwerck et membre de l'harmonie, est devenue comédienne et metteur en scène au café-théâtre La Boîte à Rire de Lille, dirigé par le comédien Seb Martinez.

De nombreuses pièces comiques y sont jouées ainsi que des seuls-en-scène, des scènes ouvertes et des spectacles pour enfants.
Avec son complice, comédien et metteur en scène, Fred Tanto, ils ont créé une web-série diffusée chaque dimanche à 18h sur la chaine Youtube Toutanto et la page Facebook Joyeuse Thérapie.

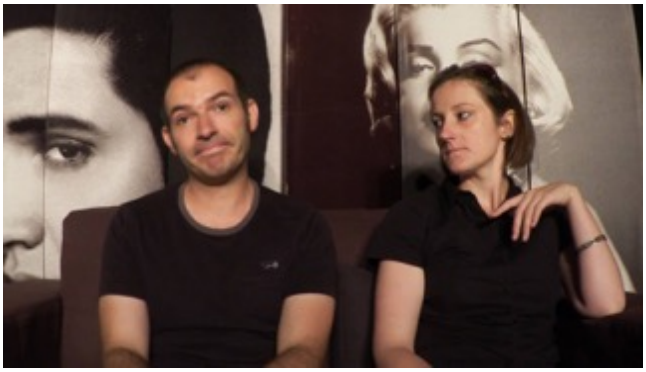

Le pitch : « Elodie et Simon forment un couple presque normal. Mariés et victimes de la routine, ils décident de faire un break et d'entamer une thérapie… joyeuse ? »

La Boîte à Rire s'ouvre à un public de passionnés de l'humour et de la comédie avec des pièces professionnelles en tournée.
252 rue Léon Gambetta / Lille
07.77.88.29.21

Proposition **d'activité**

VOUS AIMEZ LA DANSE !!!
ALORS VENEZ....

Sur la commune de Steenwerck, je vous propose des cours de «danse de salon» afin de vous perfectionner et de vous «éclater» dans un groupe en milieu associatif.
N' hésitez pas à me contacter «Denis» pour de plus amples renseignements au 06.64.38.23.75.

A bientôt...

Nouvelle activité à **Steenwerck**

Depuis début septembre, Monsieur Olivier Morel, commerçant en fruits et légumes de saison est présent chaque mardi de 15 heures à 19 heures sur le parvis de l'église de la Croix du Bac.

N'hésitez pas à venir à sa rencontre !

Il vous accueillera chaleureusement, tout en vous proposant ses différents produits.

Prochains journaux **de Steenwerck**

Journal	Date limite de dépôt des articles	Date estimée de parution
219	09 Janvier	21 Janvier
220	18 Avril	30 Avril
221	12 Juin	24 Juin
222	16 Août	28 Août
223	30 octobre	12 Novembre

Pour nous transmettre vos articles et photos sous format pdf, utilisez l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr.

N'hésitez pas à publier vos informations sur le site internet de la commune en envoyant vos documents à cette même adresse mail.

LES EVENEMENTS A STEENWERCK

NOVEMBRE

Vendredi 11 — **Cérémonie du Souvenir**

Vendredi 11 — **Couscous AFN**

Samedi 12 — **AG Don du sang**
Salle St Joseph

Dimanche 13 — **Don du sang**
Salle St Joseph

Dimanche 20 — **Audition de la Ste Cécile**
Harmonie Municipale
Eglise du bourg
Salle des Sports

Samedi 26 — **Vente de fringues**
Allo Ass Mat
Salle des sports

DECEMBRE

Vendredi 2 / **Samedi 3** — **Spectacle enfants**
Saint Nicolas
Musée de la Vie Rurale

Samedi 3 / **Dimanche 4** — **Téléthon**
Salle des Sports

Dimanche 4 — **Fête de la Sainte Barbe**
Mairie

Samedi 10 / **Dimanche 11** — **Marché de Noël**

Samedi 10 / **Dimanche 11** — **Foire aux collectionneurs**
BCS
Salle des Sports

Samedi 10 — **Marché de Noël**
de l'Ecole du Tilleul
Maison du Temps Libre

Dimanche 20 — **Carol Service**
Eglise du bourg

JANVIER

Vendredi 6 — **Vœux 100 km**
Maison Decanter

Dimanche 8 — **Tournoi de futsal**
Salle des Sports

Dimanche 8 — **Concert de la Galette**
Musée de la Vie Rurale

Samedi 14 — **Vœux municipaux**
Salle des Sports

Dimanche 15 — **Don du Sang**
Salle St Joseph

Dimanche 15 — **Carbo-Flip**
Maison du Temps Libre

Vendredi 20 — **AG Contes à tous vents**
Maison Decanter

Samedi 21 — **AG Pétanque Club**
Hangars Dutrie

Dimanche 22 — **Championnat de tir à l'arc**
Hangars Dutrie

Dimanche 22 — **Humour**
Musée de la Vie Rurale

Samedi 28 — **AG La Roue Libre**
Maison du Temps Libre

Samedi 28 — **Vœux Boules, Pétanque et Quilles**
Hangars Dutrie

Dimanche 29 — **AG Harmonie municipale**
Maison Decanter